

Je soussigné(e) **Francois MOULINIER, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences MONTOIR DE BRETAGNE, atteste que :**

Monsieur Marcus TAYLOR rattaché(e) à **INTERIM QUALITE FR)**

a suivi l'action **PROCEDE DE SOUDAGE à l'Arc avec Electrodes Enrobées (AEE) : Souder bout à bout en positions des tôles d'acier d'épaisseur $\geq 3\text{mm}$ et $\leq 12\text{mm}$ (Perfectionnement)**

Nature de l'action concourant au développement des compétences¹ : **Plan de développement des compétences**

qui s'est déroulée du **20/04/2026** au **15/05/2026**, pour une durée de **119:00**².

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **MONTOIR DE BRETAGNE**

Le **18/05/2026**

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation

INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE

27 boulevard de Cadréan
Pré cadeau

44550 Montoir-de-Bretagne
contact.atlantique@isgroupe.com

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.